

[Avis de vacance des fonctions de directeur des études de l'INSHEA](#) [1]

Avis de vacance des fonctions de directeur des études de l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA)

Journal officiel lois et décrets - N° 0122 du 28 mai 2021

Les fonctions de directeur des études de l'INSHEA sont vacantes à compter du 1^{er} septembre 2021. Son mandat est de trois ans, renouvelable.

[Consulter l'avis \(Légifrance\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/avis-de-vacance-des-fonctions-de-directeur-des-%C3%A9tudes-de-linshea>

[2] <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043542236>